



Décharge médicale (saison 2015/2016)

Impérative pour les deux séances d'essais avant l'inscription ou en cas d'absence de certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition (trail, running, route...).

L'adhérent ou le futur adhérent atteste que sa condition physique et son état de santé lui permettent de pratiquer le sport en général, et plus particulièrement la course à pied sous toutes ses formes, y compris la marche nordique, activités proposées par l'association **Wolf Gamb Team**, qu'il ne souffre d'aucune blessure, maladie ou handicap, qu'il n'a jamais eu de problème cardiaque ou respiratoire décelés à ce jour.

Aucun médecin, infirmier, entraîneur ne lui a déconseillé la pratique de ces activités.

L'adhérent ou le futur adhérent remet, le jour de son inscription, un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied en compétition ou de la marche nordique et des activités proposées par l'association **Wolf Gamb Team**.

A défaut de certificat médical, l'adhérent décharge l'association **Wolf Gamb Team**, ses responsables, ses entraîneurs, ses autres membres de toutes réclamations, actions juridiques, frais, dépenses et requêtes en cas de blessures ou de dommages occasionnés à sa personne, du fait ou découlant de la pratique des activités sportives proposées.

L'adhérent ou le futur adhérent consent à assumer tous les risques connus ou inconnus, et toutes les conséquences afférentes ou liées au fait qu'il participe aux activités sportives de l'association **Wolf Gamb Team**.

L'adhérent ou le futur adhérent atteste avoir lu le présent document, comprend qu'en y apposant sa signature il renonce à des droits importants.

C'est donc en toute connaissance de cause qu'il signe la présente décharge médicale.

Nom :

Prénom :

Date :

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)



GAMBAIS

VOTRE EQUIPE DIRIGEANTE

« Notre seule priorité, le plaisir de chacun, sans compétition ni challenge ... »

